

le BiGA 2023





Les membres de la commission Communication et information remercient l'ensemble des personnes qui ont participé et contribué à la rédaction des articles de ce BIGA.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Retrouvez plus d'informations et d'actualités sur

www.gespunsart.fr



Suivez-nous sur la page Facebook de la commune

<https://www.facebook.com/Commune-de-Gespunsart-102724062278020/>

janvier 2024

« Le Biga » est une publication éditée par la commune de Gespunsart

Rédaction et mise en page : les membres de la commission Communication et information du conseil municipal

Directeur de la publication : Gilles Michel, maire

Crédits photographies : la commune de Gespunsart, les Amis du Parc naturel régional des Ardennes, l'Apev, les Collectionneurs du Malbrough, His'Torés, l'ECTG, les Torécolliers, Gesp'Animations, Wirestock, Fredon Grand Est, G. Liénard, P. Dupuis.

Imprimerie : Sopaic Repro, Charleville-Mézières

| | | |
|---|--------------------|----|
| ➤ | Édito | 3 |
| ➤ | Municipalité | 4 |
| ➤ | Événements | 18 |
| ➤ | Partenaire | 25 |
| ➤ | Portrait | 26 |
| ➤ | Histoire | 28 |
| ➤ | Nostalgie | 30 |
| ➤ | État civil | 31 |



le mot du maire

Comme en 2022, l'année 2023 a été vécue dans un contexte difficile et compliqué : prolongement de l'inflation sur les prix, notamment ceux des matériaux et de l'énergie, ou encore la poursuite de la guerre en Ukraine.

Malgré tout, notre commune continue d'investir selon ses capacités financières tout en évitant d'augmenter les impôts locaux. Le conseil municipal a décidé la construction d'une réserve incendie, la réfection des toitures de la caserne des pompiers et de la mairie, ainsi que la rénovation des garages municipaux, de l'éclairage et de la chaufferie de la salle des sports.

Comme vous pouvez le constater, d'importants projets sont en cours grâce à l'ensemble des élus du conseil municipal qui mettent tout en œuvre pour les faire aboutir.

La majorité de ces travaux n'auraient pu voir le jour sans l'obtention d'un niveau de subvention conséquent de la part de nos partenaires financiers (État, conseil régional, conseil départemental ou encore la communauté d'agglomération Ardenne Métropole).

Malheureusement, 2024 ne devrait pas échapper à un contexte difficile en raison de la baisse des dotations de l'État, le maintien de l'inflation à un haut niveau, ainsi que le haut coût des travaux qui vont limiter nos investissements.

La vigilance budgétaire et financière s'impose donc à nous pour la construction et le vote de notre prochain budget.

Plusieurs axes prioritaires sont poursuivis :

- Maintenir en l'état nos bâtiments et nos équipements publics (rénovation des toitures de tous les bâtiments municipaux, salle des sports, salle des fêtes, local du football), tout en essayant de faire des économies de fonctionnement, notamment au travers de la mise en place d'un plan relatif à la sobriété énergétique. Il reste encore beaucoup à faire et

les projets ne manquent pas : le projet de réaménagement de la place de l'église et de sa fontaine, ou encore la rénovation de l'ancienne école des garçons. Cette dernière va d'ailleurs faire l'objet d'un travail d'ingénierie afin de lui donner une nouvelle vocation.

- Rénover notre petit patrimoine (lavoirs, chapelle...), qui risque de disparaître si rien n'est fait pour le protéger. Une destination touristique lui sera donnée grâce à la mise en place d'un sentier de randonnée thématique relatif à l'eau.
- Poursuivre la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, en partenariat avec Ardenne Métropole, et par la même occasion réaménager la voirie (début 2023, les réseaux de la rue des Épinettes ont été entièrement refaits).
- Mettre en œuvre une réflexion sur l'aménagement forestier, qui devrait déboucher sur un nouveau plan de gestion pour les vingt prochaines années 2025-2045.

En outre, la commune vient d'être retenue par le dispositif national *Villages d'avenir*.

Autre élément de satisfaction : Gespunsart s'est vu remettre une deuxième fleur dans le cadre du label *Villes et villages fleuris*, grâce à l'ensemble des parties prenantes (habitants, élus, employés municipaux) et tout particulièrement Karine.

Les objectifs poursuivis par la municipalité sont bien d'améliorer l'attractivité de notre commune et le bien-être des habitants pour maintenir ses commerces et son école.

Aussi, c'est avec joie que je me joins à l'équipe municipale et aux employés municipaux pour vous présenter mes vœux et vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 ainsi qu'à vos proches.

Bien à vous,

Gilles Michel

Mouvement de personnel communal



Madame Virginie Lebrun, agent administratif à l'accueil de la mairie, a fait valoir sa démission au 1^{er} septembre 2023 pour occuper un poste de travail dans une autre structure. Virginie était employée par la commune depuis le 2 novembre 2021.

Monsieur Jérémy Yvon, agent technique territorial principal de 1^{re} classe, a demandé sa mutation à la communauté d'agglomération Ardenne Métropole à compter du 1^{er} septembre 2023. Jérémy occupait ce poste depuis 17 ans au sein de la commune. Le maire et le conseil municipal les remercient pour leur travail et les activités accomplies au sein de la commune et leur souhaitent pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

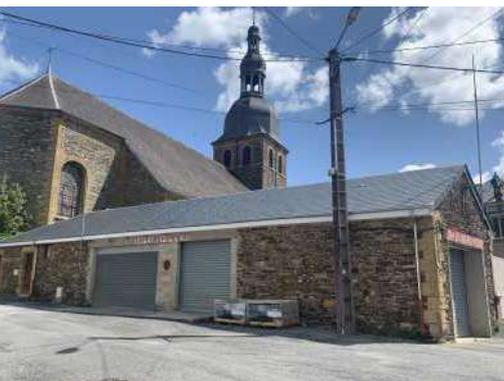


Travaux et transition énergétique

Aménagement d'une cinquième classe

Durant les vacances d'été, la municipalité a fait réaliser les travaux de démontage et de pose d'une cloison entre la classe d'art et celle de la maternelle afin de créer deux salles à dimensions égales. Des travaux supplémentaires en électricité, plomberie et peinture ont été également réalisés. Ainsi, une cinquième classe était ouverte à la rentrée 2023.

Auto-financement communal : 4 776,54 € TTC



Montant total des travaux : 28 351,38 € HT
Subvention région 50 % : 14 175,69 € HT
Auto-financement communal : 14 175,69 € HT

Restauration des toitures des bâtiments communaux



La commune a poursuivi la rénovation des toitures de ses bâtiments subventionnée pour moitié par le conseil régional Grand Est. Cette fois-ci, ce sont la couverture de la partie arrière de la mairie ainsi que celle du local communal des sapeurs-pompiers qui ont été restaurées.

Mise en place d'une cuve incendie

Pour la défense incendie du hameau de Rogissart, la commune a fait réaliser des travaux d'enfouissement d'une cuve en acier de 60 m³ (longueur : 13 m, diamètre : 3,50 m, masse : 3 t) sous la place. Afin de la protéger, un aménagement floral est réalisé en surface afin d'éviter le stationnement des véhicules sur la cuve.



Montant total des travaux : 53 917,27 € TTC
Subv. région 30 % + FCTVA : 28 906,26 € TTC
Auto-financement communal : 25 011,51 € TTC

Réfection des réseaux de la rue des Épinettes

Des travaux de remplacement et d'enfouissement de nouvelles conduites d'eau potable et d'assainissement ont été effectués sur toute la longueur de la rue des Épinettes sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole. Et ce, pour les conduites principales comme pour les branchements des riverains.

Montant total des travaux : 416 400,00 € TTC
 dont eau potable : 129 600,00 € TTC et assainissement : 286 800,00 € TTC
 Participation Ardenne Métropole : 416 400,00 € TTC
 Auto-financement communal : 0,00 € TTC



Rénovation énergétique de la salle des sports

La municipalité a fait procéder au remplacement de l'ancien éclairage trop énergivore par un système Led équipé de capteurs. De même, une nouvelle chaudière a été installée dans cette salle des sports.

Montant total des travaux : 42 100,36 € TTC
 Subvention région 30 % + FCTVA : 19 536,25 € TTC
 Auto-financement communal : 22 564,11 € TTC



Réalisation de bardage aux ateliers municipaux

La commune a fait poser un nouveau bardage en bac acier sur l'ensemble des bâtiments des ateliers ainsi qu'une porte coulissante. Les prestations ont été financées par l'État à 30 % par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Montant total des travaux : 25 031,73 € TTC
 Subvention DETR 30 % : 7 509,52 € TTC
 Auto-financement communal : 17 522,21 € TTC



Modernisation de l'éclairage public

Dans une optique d'économie d'énergie et en partenariat avec la Fédération départementale d'électricité des Ardennes, une première tranche de travaux a consisté à changer les anciennes consoles vieilles d'au moins trente ans. Ces 21 points lumineux ont été remplacés par des modèles nouvelle génération Led.

Les lampadaires concernés sont situés sur la partie basse de la route de Pussemange et sur la partie haute de la rue de la Gare.

Montant total des travaux : 16 507,37 € TTC
 Subvention FDEA 25 % : 4 126,84 € TTC
 Auto-financement communal : 12 380,53 € TTC

Illumination du Malbrough

Suite à la dernière restauration de la fontaine, la municipalité a décidé d'installer un second éclairage extérieur pour mettre en valeur la statue du Malbrough et son nouveau bac en pierre bleue. En outre, un éclairage intérieur a été installé afin d'enjoliver, la nuit tombée, l'aménagement intérieur réalisé par l'association His'Torés. Naturellement, pour rester dans le cadre de la rénovation énergétique, ces agencements sont peu consommateurs d'électricité.



Aménagements fleuris récompensés

Dans le cadre du label *Villes et villages fleuris*, le 2 août 2023, la municipalité a reçu les membres du jury régional. Ils ont visité le village afin de juger les réalisations effectuées concernant le fleurissement et l'aménagement de nos rues. Après délibération, une deuxième fleur nous a été attribuée et remise officiellement lors de la délégation communale le 25 octobre 2023 à Haussimont (Marne). L'affichage en entrée de village a été réalisé le 27 décembre 2023. Encore un grand merci aux habitants pour leur participation, à l'ensemble du conseil municipal pour ses actions, aux employés communaux et à notre agent Karine pour ses créations à thème sur nos parterres de fleurs.

Autres travaux

Et ce n'est pas tout, outre les travaux cités précédemment, de nombreuses autres réalisations ont été effectuées au cours de l'année pour conforter l'existant ou l'améliorer, à savoir :

- les travaux d'aménagement de l'espace du bivouac ;
 - la pose d'éclairages Led dans les dépendances de la salle des fêtes et de la salle polyvalente ;
 - la réfection de la voirie en bi-couche du chemin de Grigny ;
 - les travaux de récupération des eaux de ruissellement du chemin des Épinettes ;
 - la sécurisation du préau de l'ancienne école des garçons par le renforcement des poteaux et de la charpente ;
 - l'étalement pour maintien de la charpente du lavoir de la rue de l'Abattoir ;
 - le raccordement au réseau fibre du bâtiment mairie et école ;
 - la pose d'un nouvel éclairage Led extérieur à la cabane de chasse communale de Baransart ;
 - l'installation d'un nouveau chauffage et d'un nouvel éclairage Led pour les vestiaires et les douches du local foot ;
 - la fourniture de sable stabilisé sur la totalité du boulodrome communal ;
 - la pose de deux armoires électriques pour les manifestations des associations place de la Gare et rue de la Gare.
- À tout cela, s'ajoutent également la maintenance des bâtiments communaux et l'entretien courant des espaces publics.

Forêt et biodiversité

Nature à l'école

Le 16 juin 2023, les enfants de maternelle ont eu un programme chargé afin de les sensibiliser à la nature, à sa préservation, à son respect et à sa richesse. Le matin, après une marche jusqu'au point de vue de la Bellevue, confortablement installés à l'ombre, les enfants ont écouté contes et légendes sur les loups. L'après-midi, les élèves de moyenne et de grande sections ont échangé sur la vie des insectes et la préservation des espèces. Ils ont ensuite rempli un hôtel à insectes avec des matériaux qu'ils étaient allés chercher quelques jours auparavant dans la forêt : pommes d'épicéa, écorce, mousse, brindilles, morceaux de bois... L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter offert à tous les enfants de l'école. Comme chaque année, la commission Biodiversité organisera un projet nature en collaboration avec les enfants de l'école : la plantation d'arbres fruitiers au lieu-dit *Baransart* à proximité du bivouac.



Bivouac

Le matériel mis à disposition pour des bivouaqueurs a, à plusieurs reprises, été utilisé : table de pique-nique avec bancs, porte-vélo, barrière pour sécuriser l'aire du bivouac et empêcher l'accès aux engins motorisés, aire en vue de planter une tente, foyer avec grille pour feu de camp et barbecue en toute sécurité. Cet espace est maintenant opérationnel. Il est prévu la plantation d'arbres de différentes essences avec l'aide des écoliers en 2024.



Affouage

Cette année, il y a eu 190 inscrits, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

De fréquents manques au respect du règlement d'affouage ont été constatés : souches trop hautes, stérage de bois sur des réserves, arbres marqués en baliveau coupés, coupe de chênes de plus de 30 cm de diamètre (interdite même si ceux-ci ne sont pas marqués d'une griffe).

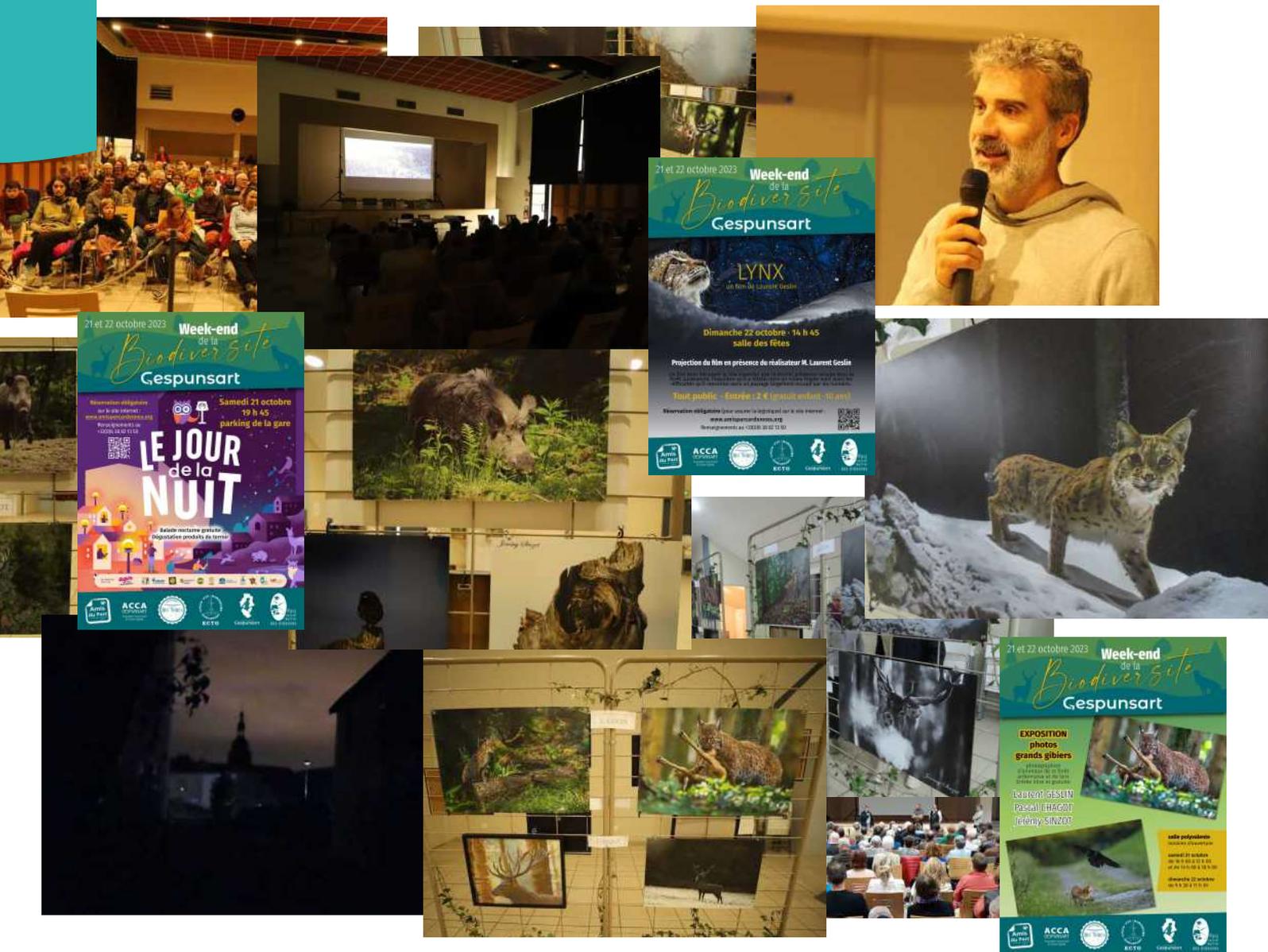
Nettoyons la forêt

Le 27 mai, la commission de la biodiversité a organisé sa 2^e édition de *Nettoyons la forêt*. Une douzaine de personnes dont cinq enfants ont répondu présents. Répartis en plusieurs groupes, ils ont arpenté nos chemins forestiers : route de Vrigne, chemin des Molières, La Bellevue, La Pire, chemin de Grigny. Cela a permis de ramasser environ 20 kg de déchets : canettes, vêtements, bidons rouillés, mégots...



Week-end de la biodiversité

Organisée par la commission de la Biodiversité et du développement durable, en partenariat avec Les Amis du PNR des Ardennes, l'ACCA, His'Torés, l'ECTG et le Parc naturel régional des Ardennes, cette manifestation a connu un franc succès pour sa première édition. Ce sont d'abord nos petits écoliers, du CP au CM2, qui ont pu voir le film sur le lynx le vendredi 20 octobre, avant les vacances. Puis le week-end s'est articulé entre l'exposition photos sur les grands gibiers, la balade nocturne commentée pour sensibiliser à l'impact de la pollution lumineuse sur notre faune et notre flore, puis la projection du film *Le Lynx* en présence de son réalisateur Laurent Geslin.



Circuits de randonnée

Deux sentiers de randonnée balisés sont à l'étude au sein du village en partenariat avec le PNR des Ardennes. Le premier aura pour thème l'eau et la nature et le second le patrimoine de Gespunsart. Le but est d'avoir deux sentiers de randonnée distincts avec signalétique pédagogique accessibles au plus grand nombre. Leur balisage devrait être mis en place courant 2024. En outre, un troisième sentier de randonnée transfrontalier ayant la contrebande comme thématique est en projet. Le circuit démarrera de notre village et traversera Les Hautes-Rivières en passant par la Belgique.

Plan de gestion différenciée

La commune a obtenu le label *Commune Nature* au titre de la démarche Eau et Biodiversité mise en œuvre par le conseil régional Grand Est. Aussi, afin de poursuivre les actions vertueuses en faveur de l'environnement, il a été décidé de confier à l'organisme *Fredon Grand Est* la réalisation d'une étude pour que la commune adopte une gestion différenciée de ses espaces verts.

L'objectif principal du plan de gestion différenciée est d'optimiser l'entretien des espaces en tenant compte des spécificités de chaque zone – zones distinguées en fonction de critères tels que l'usage, la fréquentation, la biodiversité,



ou encore la préservation de l'esthétique. L'interdiction récente de l'usage de produits phytosanitaires amène la commune à reconsidérer ses pratiques d'entretien. Le plan de gestion différenciée divise l'espace en plusieurs zones, chacune recevant un niveau d'entretien adapté à ses besoins spécifiques. Certaines zones, comme les places au cœur du village, peuvent nécessiter une attention plus fréquente et intensive, tandis que les zones naturelles ou les espaces moins fréquentés peuvent être soumis à des interventions plus légères.

Cette approche permet de concilier les impératifs de gestion avec la préservation de la biodiversité et la réduction de l'impact environnemental. En favorisant une gestion plus ciblée, le plan de

gestion différenciée contribue également à optimiser les ressources humaines et matérielles, en concentrant les efforts là où ils sont réellement nécessaires. Il s'inscrit dans une démarche durable en favorisant la résilience des écosystèmes, la préservation des sols et la diminution de l'utilisation de produits chimiques.

La commune va donc réfléchir à de nouvelles pratiques d'entretien et les espaces communaux pourront être sujets à quelques changements comme davantage de végétalisation notamment au cimetière, des fauches tardives ou des tontes plus hautes là où cela est possible pour préserver la biodiversité. La palette végétale installée dans les massifs de la commune sera choisie en fonction de la résistance des plantes face au changement climatique. Des couvre-sols permettront de limiter la pousse d'adventices mais aussi de garder l'humidité dans les sols pour éviter l'arrosage excessif. De plus, le patrimoine arboré sera développé et valorisé avec des tailles douces pour permettre aux arbres de retrouver leurs rôles de créateur d'ombre et d'îlots de fraîcheur.



Ce plan va donc permettre à la commune de changer ses pratiques de la meilleure façon possible en prenant en compte toutes les caractéristiques propres à chaque espace. Il est nécessaire pour chaque riverain de bien comprendre cette démarche positive car elle correspond à une réelle avancée face aux grands enjeux auxquels nous devons faire face.

L'étude venant d'être restituée, un travail d'appropriation sera effectué par la commission Biodiversité et développement durable et la commission des Grands projets et de l'environnement en lien avec l'ensemble des acteurs locaux dont les employés municipaux.

Départ de notre technicien forestier

La fin d'année 2023 a vu le départ de notre agent local ONF M. Hervé Brimboeuf pour cause de rapprochement familial. Durant le temps qu'il a passé au cœur de notre massif forestier, il a directement contribué à son épanouissement grâce à un travail sérieux et constant. Contrôle des parts d'affouage, des entreprises exploitant certaines parcelles, inventaire de la forêt en vue du nouveau plan d'aménagement...

Hervé a su travailler avec nous afin de nous conseiller pour prendre les décisions adéquates pour la forêt de Gespunsart. Il s'est joint à divers projets de la commission des Bois ou à des défis comme courir pour Octobre Rose en portant fièrement le maillot de Gespunsart. Nous lui souhaitons une bonne continuation, il sera toujours le bienvenu chez les Torés. Merci Hervé !



Élaboration du nouveau plan d'aménagement forestier

L'année 2024 sera une année charnière pour la forêt de Gespunsart. En effet, le plan d'aménagement de la forêt arrive à son terme et un nouveau plan est en cours d'élaboration par la commission des bois et l'ONF qui le présentera aux habitants durant le premier semestre.

Celui-ci nous donnera la ligne à suivre pour les vingt prochaines années afin de

gérer au mieux la forêt et toutes ses ressources.

Plusieurs critères sont pris en compte comme la nature du sol, la densité du peuplement forestier, les essences présentes, les ressources exploitables, les aménagements prévus...

Tout cela en gardant une vue globale de notre espace forestier et de sa santé.

Travaux forestiers

Il y a eu le gyrobroyage de plusieurs talus dans les pistes forestières principales avec curage des fossés pour faciliter l'accès et l'écoulement des eaux. Deux parcelles de bois sur pieds se situant au bois Saint-Rémy ont été vendues à l'exploitation forestière Ernest Patrick qui a débuté leur exploitation en novembre 2023.



École et périscolaire

Rentrée des classes

Le 4 septembre 2023, nos petits Torés ont repris le chemin de l'école en commençant par une matinée sur le thème *Rentrée des classes en jeux*. L'occasion pour le corps enseignant de présenter et d'expliquer la mise en place du plan *Nèfle* qui a vocation à améliorer les résultats scolaires et le bien-être des enfants par le jeu. Étaient présents l'inspectrice d'académie Catherine Moalic, les parlementaires Else Joseph, Pierre Cordier et Marc Laménie, le maire Gilles Michel ainsi que l'inspecteur de l'Éducation nationale de Charleville 2 Gilles Petit, les équipes de circonscription et un représentant de Canopé.

Cette année, notre école compte 98 enfants, soit 28 de plus que l'année précédente : 63 en maternelle et 35 en primaire, ce qui a nécessité la création d'une classe supplémentaire.



Création d'une cinquième classe

Les effectifs d'élèves pour l'année scolaire 2023-2024 ont nécessité la réalisation d'une 5^e classe.

Cette création est une aubaine pour maintenir le plus longtemps notre école dans notre village car, hélas, dans beaucoup de communes du département, ce sont des fermetures de classes qui se profilent en raison notamment de la baisse de la population et de la natalité.

Des travaux – réaménagement interne des salles de classes – ont ainsi été engagés par la municipalité pour accueillir cette nouvelle classe. Une deuxième Atsem a été embauchée pour accompagner au mieux cette évolution et ce changement.

Notre école communale est classée en zone Rep – Réseau d'éducation prioritaire – qui est une politique de l'État (Éducation nationale) destinée à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire et cela au travers d'un renforcement de l'action pédago-

gique et éducative et par un dédoublement du nombre d'élèves dans les classes.

Les principaux projets du réseau d'éducation prioritaire :

- Engagement dans le programme *Nèfle – Notre École Faisons-La Ensemble* – avec comme thématique les jeux pour mieux apprendre et mieux vivre ensemble.
- Travail autour de la nature et de la forêt avec le Parc Naturel Régional des Ardennes et la commission Biodiversité de la commune.

Cette création est également le résultat d'une natalité plus importante malgré une baisse sensible du nombre d'habitants de notre commune.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette situation car cela permet d'améliorer notre attractivité et de maintenir l'ensemble des services municipaux : halte-garderie, cantine, centre aéré...

Accueils de loisirs



Un centre aéré a été mis en place durant les vacances de printemps. Fanny Robert, la directrice et Thiffany Peltier, l'animatrice de *Familles Rurales*, ont accueilli les quinze enfants inscrits. Ils ont ainsi réalisé de belles constructions avec des végétaux et des minéraux amassés dans la nature mais aussi participé à diverses activités : cuisine, jeux, déguisements...

En été, le centre a débuté le 10 juillet pour trois semaines. Les enfants sont allés au domaine de Vendresse, se sont baignés et amusés au lac des Vieilles Forges, ont fait une veillée après une chasse aux trésors et ont vécu plein d'autres aventures.

Durant les vacances de la Toussaint, la municipalité a aussi ouvert un centre aéré. Les enfants ont pris part aux animations proposées par Fanny et Loane sur le thème d'Halloween : construction de chaudron, masques, jeux autour du thème et fabrication d'une tarte à la momie (aux pommes)... tout cela sous le regard de

la mascotte Gertrude, citrouille décorée à l'arrivée des enfants.



Conseil municipal jeunes

La municipalité a souhaité mettre en place un conseil municipal constitué de jeunes volontaires. C'est l'occasion pour ces enfants de s'impliquer dans la vie du village. À l'issue du défilé et du vin d'honneur du 11 novembre, le maire a installé le CMJ composé de six enfants en CM2, 6^e et 5^e. Ils ont reçu leur écharpe et un kit (sacoche, clé USB, pin's, stylo...). Le maire les a félicités et leur a rappelé les objectifs de ce conseil : être responsable et s'engager dans les actions citoyennes, être acteur au sein de la commune et représenter les jeunes, réfléchir à des projets et les mettre en œuvre. Nous félicitons Lili Crouchet, Solène Girard, Elsa Hannequin, Hugo Lesieur, Charlie Rousseaux et Noélyne Baudrillart élus pour une durée de trois ans.



Culture et convivialité

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte depuis le 31 mars 2023. Vous pouvez vous y rendre le vendredi de 16 h à 18 h dans les locaux de la mairie. Vous pouvez profiter des coins lecture pour adultes et enfants.

On y trouve des livres pour les tout-petits, pour les enfants et adolescents (mangas, bandes dessinées, romans, documentaires...) ainsi que pour les adultes (bandes dessinées, polars, romans, livres locaux...)

Il existe également un système de réservation de livres. Les conditions d'inscription sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement à la bibliothèque.



Champion d'Europe de bodybuilding à Gespunsart

Le 11 juillet, Gilles Michel et les membres du conseil municipal ont reçu Christophe Bozendorf, champion d'Europe de bodybuilding. Passionné depuis son adolescence par le culturisme, son parcours de vie l'écarte ensuite de cette passion. En 2018, il décide de reprendre ce sport et, très vite, il reprend du niveau mais est stoppé dans son élan vers la compétition à cause de la pandémie. Il reprend en 2021 l'entraînement et enchaîne les compétitions. Le 24 juin 2023, il est sacré champion d'Europe et décroche une carte d'athlète professionnel. Il a déjà des objectifs pour 2024 : conserver son titre de champion d'Europe et pourquoi pas devenir champion du Monde. Cette rencontre a permis de le féliciter sur son parcours, sa détermination et sa belle réussite.



Fête nationale du 14 juillet

De nombreuses personnes se sont rendues aux festivités proposées par la municipalité le 13 au soir pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. Le défilé commémoratif du 14 juillet jusqu'au monument aux morts a été suivi d'une journée festive organisée par les associations du village.





Maisons fleuries



La municipalité, en juin, avait ouvert un concours des maisons fleuries. Quinze personnes s’y étaient inscrites. Après un passage de la commission en charge de ce projet, le maire et les membres ont décidé de toutes les récompenser pour les encourager dans leurs efforts, et ainsi continuer à fleurir leur façade, jardin, balcon, etc. afin de rendre nos rues agréables.

Distribution des sapins et décorations de Noël



Comme les années précédentes, la municipalité a offert un sapin à chaque commerce du village et la commission des Fêtes et vie associative et culturelle s’est chargée de confectionner des décorations.



Distribution des colis de Noël

Le 16 décembre dernier, les conseillers municipaux ont fait le tour du village pour distribuer plus de cent dix colis solo ou duo aux aînés pour les fêtes de fin d’année.



Chocolats pour nos écoliers



Le jeudi 21 décembre, les membres de la commission des Fêtes et vie associative et culturelle se sont rendus dans notre école pour faire la distribution des chocolats de Noël aux écoliers, sans oublier les maîtresses. Tout le monde était ravi !

Décoration des maisons pour Noël

Le jeudi 25 janvier 2024, le maire ainsi que les membres de la commission des Fêtes et vie associative et culturelle ont partagé un moment convivial avec les 18 participants inscrits aux *Maisons décorées* pour Noël. Le maire les a félicités pour leur contribution à l’amélioration du cadre de vie du village, ce qui le rend toujours plus attractif. Viviane Meunier, vice-présidente de la commission, ainsi que les membres n’ont pas souhaité réaliser de classement et ont récompensé l’ensemble des participants avec un panier garni.





Repas des aînés

Le dimanche 10 décembre 2023, la municipalité a invité nos aînés pour son traditionnel repas de fin d'année. La commission des Fêtes, en charge de l'organisation, a œuvré pour que cette journée soit parfaite, festive et conviviale : une belle réussite !

Visite à nos doyens



Ce samedi 13 janvier 2024, le maire accompagné de Viviane Meunier et de Céline Aubry ont rendu visite à nos deux doyens. Madame Élisabeth Mathieu fêtera ses 100 ans en juillet prochain. Son secret : une vie saine et active. Elle fait encore son ménage, sa cuisine, elle aime sortir en famille, surtout pour aller au restaurant. Ses journées sont rythmées : elle prend son petit déjeuner, allume sa cuisinière, écoute la radio ou la télévision et, après le repas, c'est l'heure de la sieste. Elle regrette de ne plus pouvoir lire, elle qui aimait tant ça. Son visage s'assombrit quand elle évoque ses souvenirs de guerre, lorsqu'elle a émigré dans les Deux-Sèvres : elle n'avait que 16 ans. Elle est bien entourée par sa famille, ses deux fils, ses sept petits-enfants et ses douze arrière-petits-enfants.

Monsieur Gabriel Noël a fêté ses 100 ans en août dernier. En forme, il a trinqué avec nous et a bu sa coupe sans se faire prier, petit rituel qu'il garde pour le dimanche. Il a bon appétit et aime les petits plats préparés par ses filles. Il regarde la télévision, écoute la radio, est connecté et, il n'y a pas si longtemps, il utilisait encore un ordinateur.



Centenaire de Gabriel Noël

Le 13 août dernier, Gabriel Noël fêtait son siècle de vie. Événement pour lequel Gilles Michel a souhaité organiser une réception pour lui rendre hommage. Famille, amis, anciens combattants étaient rassemblés pour fêter son centenaire. Né le 13 août 1923, Gabriel Noël va à l'école à Gespunsart puis en Belgique et à Charleville. Mais la seconde guerre mondiale l'oblige à interrompre ses études de BTP. En avril 1943, il est engagé volontaire, traverse les Pyrénées à pied en mai et est fait prisonnier en Espagne pendant six mois. À la Libération, il part en Afrique du Nord, où il fait ses classes dans la défense antiaérienne puis participe au débarquement de Cavalaire en Provence et remonte la France jusqu'en Allemagne. Démobilisé en Forêt Noire le 24 décembre 1945, il revient à Gespunsart. Il se marie avec Josette Henriette Bouché. De cette union naissent cinq enfants. Gabriel Noël travaille dans la maçonnerie avec son père et se met à son compte en 1956. Il prend sa retraite en 1989 et vit aujourd'hui entouré de ses enfants et petits-enfants.

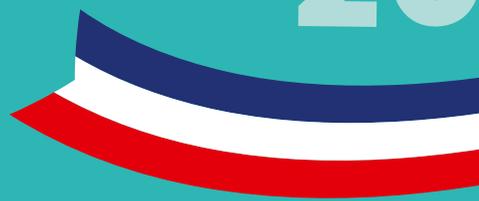


Les cérémonies officielles

Voici un retour sur les différentes cérémonies qui se sont déroulées durant l'année 2023. La mairie remercie tous ceux qui œuvrent à leur bonne organisation ainsi que les officiels, élus et citoyens qui y participent.



20



23



30 avril **Souvenir des Déportés**

8 mai **Commémoration de la Victoire 1945**

18 juin **Appel du Général De Gaulle**

14 juillet **Défilé officiel de la Fête Nationale**

5 septembre **Libération de Gepsunsart**

11 novembre **Commémoration de l'Armistice 1918**

5 décembre **Commémoration des Morts en Algérie**



Rétrospective des animations de l'année 2023

La vie associative du village a encore produit de belles manifestations : des événements festifs ou culturels ont vu le jour et ponctué cette année. Cette diversité d'actions anime la vie des habitants et attire aussi des visiteurs extérieurs souvent ravis de découvrir Gespunsart.

Petite innovation, ce sont plusieurs associations qui se sont regroupées avec la municipalité pour co-organiser les animations de Noël unanimement appréciées par les personnes qui y ont pris part.

Retour en images sur quelques-unes de ces manifestations...

Mardi gras des enfants



Le 4 mars, l'Apev a organisé son traditionnel Mardi-gras des enfants. Pour l'occasion, une cinquantaine d'enfants déguisés a défilé sous un temps de saison. La présidente Mme Virginie Biason et son équipe remercient toutes les familles qui ont pris part à cette fête. Pour clôturer cet après-midi festif, chaque enfant a été récompensé pour sa participation au défilé.

Bourse Militaria

Le 19 mars 2023, s'est tenue à la salle des fêtes de Gespunsart la 12^e bourse Militaria organisée par l'association des Collectionneurs du Malbrough. Les férus d'antiquités militaires ont été comblés par cette manifestation tant par la présence des exposants que par celle des visiteurs rassemblés autour de leur passion commune. Ce n'est pas moins d'une vingtaine de vendeurs soit une centaine de mètres d'exposition qui était présente. C'est avec un très grand plaisir que l'association a accueilli plus de trois cents visiteurs qui se sont restaurés sur place.



Bourse aux livres

His'Torés a organisé une bourse aux livres le 26 mars. En plus des ouvrages réunis par les membres de l'association, des habitants ont proposé les leurs. Pour une première dans notre village, cette bourse a connu une certaine affluence et attiré des amateurs de lecture ou des curieux venus admirer l'exposition de photos anciennes dans la salle des fêtes.



Chasse aux œufs

La chasse aux œufs de Pâques a été organisée le 10 avril 2023 par l'amicale des sapeurs-pompiers de Gespunsart-Nouzonville. Ce sont quarante-cinq enfants qui ont rempli leur panier de chocolats avant de partager un goûter.



Brocante du 1^{er} mai

Comme tous les ans, l'APEV a organisé la traditionnelle brocante du 1^{er} mai de Gespunsart. Brocante réussie malgré la pluie qui est venue s'inviter et qui a fait malheureusement fuir de nombreux exposants, ce qui a écourté l'événement.



Marche populaire internationale

Cette 26^e randonnée populaire internationale de Gespunsart a été un gros succès avec 620 marcheurs – dont 30 enfants – qui se sont répartis sur quatre parcours : 6, 10, 15 et 20 km. Au total, 7 310 km ont été validés soit une moyenne de 11,79 km par personne ! Le soleil a été de la partie toute la journée. Les bénévoles ont servi 220 assiettes de choucroute qui ont régalé les participants. Le rendez-vous est d'ores et déjà donné le 28 avril 2024 pour sa 27^e édition.



Gesp'Autos



Le 14 mai, la toute nouvelle association Pyra a organisé son premier rassemblement de voitures : la Gesp'Auto. Cinquante-six véhicules multi-marques anciens et *youngtimers* se sont donnés rendez-vous. Les conducteurs ont effectué une balade de cent kilomètres dans les boucles de la Meuse. Les premières voitures sont rentrées au village aux environs de midi. Les participants se sont réunis autour du barbecue dont la gestion a été assurée par Gesp'Animations. Les festivités se sont poursuivies par la remise des prix du questionnaire de la balade en lien avec les villages traversés, le concert du groupe *Garage'Events*, la tombola et la pesée de jambon.

Réouverture du musée

Après deux mois de fermeture pour travaux d'agrandissement, les *Pousses Cailloux* ont rouvert leur porte au public le 11 juin 2023. Daniel et Christine Crouchet ont fait la visite guidée et commentée, en présence du député Pierre Cordier, du maire Gilles Michel et d'une quinzaine de personnes. La partie ancienne du musée est consacrée au conflit 14-18, tandis que le nouvel espace est réservé à la seconde guerre mondiale. Le musée est ouvert tous les jours sur rendez-vous de 10 h à 18 h.



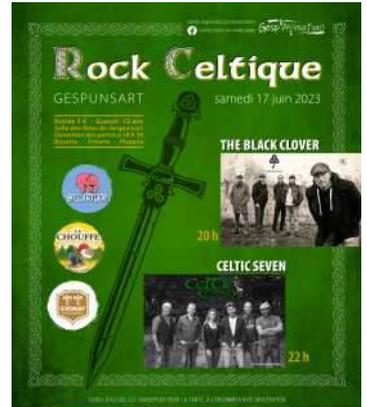
Sortie au Parc Argonne Découverte

Le 15 juin, les Torécoliers ont offert une sortie au Parc Argonne Découverte financée par les bénéfices réalisés lors de ses diverses manifestations. Neuf membres de l'association, comblés par le sourire des enfants, ont accompagné nos petits écoliers. Tous ont été ravis de cette échappée et ont profité de cette belle journée qui proposait hamacs à bonds, spectacle de fauconnerie, visite de l'enclos des loups, observation de nombreuses espèces d'animaux...



Concert rock celtique

Le samedi 17 juin a eu lieu la soirée rock celtique proposée par Gesp'Animations. Plus de deux cent cinquante convives se sont réunis à l'ombre de la salle des fêtes du village. Deux groupes de musique, *The Black Clover* et *Seven Celtic*, groupes belge et marnais, se sont succédé et ont assuré l'ambiance pendant plus de quatre heures de concert.



Festivités du 14 Juillet

En plus du feu d'artifice, de la retraite au flambeau et du défilé de la municipalité, des associations ont offert plusieurs animations. Un bal a été organisé par l'association des Jeunes Torés, un barbecue ouvert à tous accompagné d'un concert a été proposé par Gesp'Animations ainsi que des activités pour les enfants à l'initiative des Torécoliers. Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis de rendre ce week-end très festif !



Visite de la maison forte

Le samedi 1er juillet a eu lieu l'animation Maisons fortes proposée par Les Amis du Parc, en collaboration avec His'torés, le PNR des Ardennes, la Société d'Histoire des Ardennes et la municipalité. Celle-ci s'est bien déroulée malgré la pluie. La conférence menée par M. Tejedero-Cruz était très intéressante ainsi que la visite de la maison forte située route de Bagimont, qui sert actuellement de cabane de chasse. Les participants ont ensuite dégusté des produits locaux et notamment le fromage de Sugny ou le pain de Gespunsart.



Journée champêtre

Sur le site de l'ancienne école des garçons de Gespunsart, le samedi 24 juin, l'association de valorisation du patrimoine local His'Torés a organisé pour la première fois une Journée Champêtre. À midi, une centaine de personnes s'est régalée avec les cochons patiemment cuits à la broche et les glaces faites maison. Cette journée ensoleillée était ponctuée de diverses animations et de jeux pour petits et grands : démonstration de son savoir-faire par un forgeron, promenades en calèche à cheval, pains traditionnels par un boulanger local, dictée niveau certificat d'étude dans une salle d'école réaménagée telle qu'au milieu du vingtième siècle, jeu de quilles en bois, etc.



Balade de la pierre mystérieuse

Le samedi 2 septembre a eu lieu une balade de découverte du patrimoine par l'association His'Torés en collaboration avec l'association des Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes. Celle-ci était centrée sur l'histoire d'une pierre gravée, retrouvée non loin de la chapelle du Saint-Lieu. Cette pierre singulière a attiré une cinquantaine de curieux. Pour en savoir plus, lire l'article de ce Biga page 28. Une promenade en forêt agréable, instructive et rafraîchissante, ponctuée par le traditionnel verre de l'amitié : jus de pommes local et galettes au sucre offerts par les Amis du Parc.



ÉVÉNEMENTS



Noël

EN
LUMIÈRE





Avant les fêtes de fin d'année, la commune et les associations du village se sont mobilisées pour vous proposer un moment convivial, sans oublier nos petits écoliers qui ont donné leur spectacle. Tandis que dans l'église vous avez admiré la crèche, assisté au concert de la chorale *Chœur de Pierre* ou écouté les contes de Noël, vous avez aussi pu, à l'école, flâner sur le marché de Noël, acheter un sapin et vous restaurer : huîtres, champagne, marrons chauds, gaufres, chocolat, vin chaud... il y en avait pour tous les goûts. Sur la place, la nuit tombée, le spectacle du son et lumière projeté sur la façade de l'église a émerveillé le public venu nombreux : mélange de féerie et de magie qui nous a transportés dans le monde du Père Noël et de ses lutins. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé et contribué à la réalisation et à la mise en place de ce projet.



Journées du Patrimoine

À l'occasion des 40^{es} Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre, l'association His'Torés a mis en scène le lavoir du Malbrough tel qu'il se présentait il y a un siècle. Juste en face, Daniel et Christine nous ont accueillis dans leur musée des *Pousses Cailloux*.



Soirée transformistes

La soirée Transformistes organisée par Gesp'Animations le samedi 14 octobre fut auréolée d'un succès inattendu mais espéré. La salle des fêtes habillée de rose en clin d'œil à Octobre rose a reçu la troupe *Les Talents Aiguilles*. Un formidable spectacle dans une ambiance assurée par les artistes, applaudi par les habitants du village et leurs invités ! L'association, par le biais de son président Johnny Clary et de toute son équipe, tient à remercier la municipalité pour son soutien et la présence du public qui s'est déplacé malgré les premiers frimas.



Beaujolais nouveau

Pour sa troisième édition, l'équipe de Gesp'Animations nous a accueillis le samedi 18 novembre pour trinquer – avec modération bien sûr – à l'arrivée du beaujolais nouveau à la salle des fêtes. Pour accompagner les verres de vin, un buffet froid composé de charcuteries et de fromages a été proposé aux convives.



Maison France services de Nouzonville

En novembre 2022, la ville de Nouzonville a inauguré la maison citoyenne Jean-Baptiste Clément. Celle-ci regroupe un espace Maison France Services et le Centre communal d'action sociale. Elle est située juste à côté de la mairie.

Sur l'ensemble du territoire national, il y a 2 700 points France services en ce début 2024. Le but est de faciliter l'accès à des services publics en moins d'une demi-heure de chez soi, notamment pour les secteurs ruraux et pour les personnes peu à l'aise avec le numérique. Le plus proche du village est celui de Nouzonville à la maison citoyenne Jean-Baptiste Clément. Cet espace permet de renforcer la présence des services publics de proximité et centralise plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. En effet, deux agents les aident gratuitement dans leur démarche administrative en un seul et même lieu qui rassemble neuf partenaires nationaux. Chaque France services donne la possibilité de solliciter les services de l'État ou les partenaires de l'État : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la direction générale des Finances publiques, France Travail (ex-Pôle emploi), l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la Caisse nationale des allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et la Poste.



À chaque situation individuelle, les agents de France services apportent des réponses adaptées pour :

- demander une aide : allocation logement, RSA, etc.
- établir une demande de permis de conduire,
- chercher à rembourser ses soins,
- déclarer ses revenus,
- rechercher un emploi,
- gérer son compte Ameli,
- préparer sa retraite,
- faire face à un litige,
- etc.

Les agents peuvent vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes, apporter une aide à l'utilisation d'outils informatiques... De plus, la maison citoyenne s'est récemment équipée d'un photomaton permettant ainsi d'obtenir des photos d'identité homologuées par les services de l'État avant le rendez-vous en mairie pour établir les pièces d'identité.

France services



Agence nationale
des titres sécurisés



La maison citoyenne est ouverte du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Pour les démarches longues, il est conseillé de prendre rendez-vous en appelant le 09 77 45 84 22 ou en envoyant un courriel à franceservice.nouzonville@outlook.fr. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.france-services.gouv.fr.

La marche populaire de Gespunsart qui a lieu à chaque année au début du printemps est une manifestation sportive qui attire toujours un grand nombre de participants. Le chef d'orchestre de cet événement qui séduit des gens de tous âges, marcheurs confirmés ou promeneurs tranquilles, est Gérard Liénard aidé par les bénévoles de l'Entente cyclo-VTT-marcheurs de la Goutelle. Vous le croisez certainement régulièrement en vadrouille en forêt avec les membres de son club ou bien en train de prêter main-forte aux diverses animations du village.

Gérard Liénard

Gérard, humble et discret, accepte néanmoins, après mûre réflexion, de se dévoiler un peu.

Annie et lui sont mariés depuis 50 ans, ont un fils ingénieur qui exerce au Japon, une fille conférencière à Paris et trois petits-enfants. Gérard voit le jour en 1949 dans le département du Nord. Il grandit dans l'Avesnois où ses parents sont herbagers. La vie l'éloigne des pâturages bocagers et de ses ruminants quand en 1968, après avoir réussi le concours d'entrée de la Poste, il exerce comme facteur dans l'Essonne. Pause dans sa carrière en 1970, appelé sous les drapeaux comme radio-parachutiste dans le sud-ouest de la France. À l'issue de cette année de service militaire, il arrive dans les Ardennes au

bureau de poste du théâtre à Charleville-Mézières. En 1986, il est nommé receveur à Gespunsart.

Cette nouvelle affectation sonne la fin des tournées à vélo. L'appel de la bicyclette est trop fort, Gérard décide de s'inscrire à l'ECTG qui, à ce moment, est un club uniquement cycliste. Plus tard, au début des années quatre-vingt-dix, l'un des membres fait adhérer l'association à la Fédération Française de Marche Populaire. Dès lors, le club ajoute la randonnée pédestre à la pratique de la petite reine. Les membres élisent Gérard secrétaire de l'association. En 2005, le maire Gilbert Charbonnelle confie au club la gestion du relais VTT, un bâtiment ancien de la rue de Hellé fraîchement rénové. Les membres peuvent y stocker leur matériel, venir



se réchauffer après leurs sorties et y vivre des moments de partage. Progressivement, c'est la pratique de la marche qui prend le pas sur celle du vélo parmi les adhérents du club dont Gérard assure la présidence depuis 2020. Aujourd'hui, l'association compte près d'une cinquantaine de membres, principalement des femmes pour on ne sait quelle raison. Pour y adhérer, il vous suffit d'en faire la demande, d'avoir de bonnes chaussures de marche et de participer à au moins trois sorties. Vous pouvez ainsi prendre part à la marche à rythme soutenu le mardi, à la promenade plus tranquille du jeudi et aux sorties VTT aux beaux jours ainsi qu'aux deux à trois excursions



Programme de l'ECTG pour l'année 2024

L'adhésion au club donne droit à une réduction sur les excursions en car.

Lundi 26 février : Visite du salon de l'agriculture à Paris

Dimanche 28 avril : Randonnée populaire internationale de Gespunsart

Jeudi 9 mai : Excursion au parc de Pairi Daiza

Dimanche 30 juin : Fête de la crevette sur la côte flamande

Samedi 13 juillet : Barbecue récréatif du club

Vendredi 22 novembre : Soirée photo et beaujolais nouveau

Vendredi 13 décembre : Assemblée générale du club





conviviales organisées chaque année. Retraité très actif, Gérard ne se cantonne pas qu'aux activités de l'ECTG. Il pratique la gymnastique depuis quelques années au club Omnisports de Gespunsart. Il fait également partie de l'association His'Torés depuis sa création où il est un bénévole très précieux à chaque manifestation. En dehors de son investissement associatif, il adore parcourir la forêt à la recherche de champignons. Il se pas-

sionne également pour l'établissement de son arbre généalogique ou pour découvrir la signification de gravures mystérieuses sur une pierre qu'il a découverte dans les bois (voir article page suivante). Lorsque le temps est trop pluvieux, Gérard aime bien s'adonner au *Scrabble* avec Annie. Il a même participé au concours international de poésie lancé par le musée Rimbaud courant 2020. Pour un coup d'essai, c'est un coup de

maître puisque le sonnet qu'il a composé a été récompensé par un troisième prix !

C'est par l'implication de personnes volontaires telles que Gérard que le village de Gespunsart peut s'enorgueillir d'être actif et animé. Qu'au travers de ce portrait parvienne notre gratitude à Gérard et aux habitants qui offrent gracieusement de leur temps.



La Ducale aux cent pieds

*Joyaux, sur cent arcades, bâtis à Charleville
Les pavillons géants semblent danser la ronde.
Leurs façades pareilles en écho se répondent
Coiffées de toits et dômes qui dominent la ville.*

*Le prince Gonzague voulait créer son île.
Une fontaine à jailli et diffusé ses ondes.
Attirés vers son cœur, les gens d'un autre monde
Trouvèrent en cet espace une vie plus tranquille.*

*Au palais de la place, le carillon fredonne
Qu'elle a défié le temps et les méfaits des hommes.
Baigné d'un jour de pluie ou par des rayons d'or.*

*Son spectacle est grandiose et nous laisse enchantés.
À l'ombre des terrasses le poète s'endort,
La Ducale est dressée, royale, sur ses cent pieds.*



Lors d'une vadrouille à travers bois, Gérard Liénard découvre dans une sapinière une pierre mystérieuse. Il scrute ses inscriptions et symboles plus ou moins ésotériques. Mu par sa curiosité, il enquête plusieurs années pour percer à jour ses mystères.

~ LES DEUX ZOUAVES ~

Sur l'une des faces du moellon, sont gravés deux noms et deux dates :

ROZE. A. 1ER MAI 1890

MICHAX. E. 1879

Malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une pierre tombale. Les initiales RF sont inscrites sur un côté. Elles correspondent certainement à la République française et, partant, il est possible de présumer un lien avec l'armée. C'est en effet dans les registres des matricules militaires des archives départementales des Ardennes qu'apparaissent ces deux personnes.

Eugène Auguste Roze est né le 23 janvier 1854 à Gespunsart. Il est affecté au 3^e Zouave à Philippeville en Algérie en 1873.

Nicolas Ernest Michaux est né le 10 janvier 1855 à Donchery. Il est également affecté au 3^e Zouave à Oran en 1879. C'est cette date d'incorporation qui figure avec son nom. Preuve supplémentaire s'il en fallait, la pierre comporte une gravure qui représente une ceinture avec, au centre, un médaillon dans lequel on peut – difficilement – y lire « 3Z » rappelant que Roze et Michaux ont été tous deux militaires au troisième régiment de zouaves.

~ LE 1^{ER} MAI ~

Ce jour-là, le 1^{er} mai 1890 est la première journée de manifestation qui deviendra le jour férié dédié aux travailleurs. À l'appel de la presse de gauche, socialiste et anarchiste, les ouvriers défilent pour demander la journée de huit heures. Auguste Roze et Ernest Michaux sont des amis de régiment et tous deux Ardennais fils de cloutiers et de feronniers. Ils soutiennent la cause ouvrière et se trouvent à Gespunsart en ce 1^{er} mai 1890. Ils ne peuvent pas se rendre aux manifestations lointaines. Aussi, ils décident d'immortaliser cet événement à leur façon. Ils choisissent une pierre du vieux calvaire et gravent sur une face leur soutien à cette importante journée.

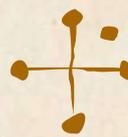


Signification

mère



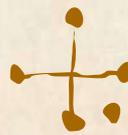
père



fille



fils



~ LES CROIX BOULÉES ~

Sur les trois autres faces de cette même pierre, il y a des croix latines terminées par des ronds, raison pour laquelle elles sont nommées croix boulées. Antérieures au XIX^e siècle, elles se trouvent généralement sur des édifices religieux. Ces croix sont gravées par des gens du peuple ne sachant ni lire ni écrire. D'une part, les croix reliées seraient destinées à rendre hommage aux défunts avec la filiation du ou des disparus indiquée par un ou plusieurs points non reliés. D'autre part, les croix non reliées seraient des croix votives demandant la protection, le rétablissement ou une grâce pour des personnes vivantes mais en mauvaise situation ; de même, la filiation dans la famille est signifiée par la position des points non reliés. Ces croix boulées perdent leur raison d'être quand se généralise l'instruction avec l'école obligatoire, ces ex-voto sont dès lors remplacés par des plaques.

Connaissez-vous l'histoire... de la Pierre énigmatique ?

LES HOSTIES RETROUVÉES

En janvier 1716, le tabernacle de l'église de Lumes est forcé et le ciboire volé. La voleuse se débarrasse des hosties que ce dernier contient à Gespunsart. Plus tard, un habitant découvre les hosties empaquetées dans un linge. Cet événement a suscité un fort émoi dans la population. Une chapelle est construite à l'emplacement de la découverte. Détruite à la Révolution, elle est remplacée par un calvaire en 1822. La pierre gravée serait un élément haut de ce calvaire aujourd'hui démolí. Le curé confie à un artiste local le soin de graver sur le nouveau calvaire un décor rappelant l'épisode marquant des hosties qui s'est déroulé un siècle auparavant. Ainsi apparaît le dessin d'un tabernacle posé au centre d'un autel qui comporte une colonne de chaque côté. Il est cerné par deux chandeliers et surmonté d'une coupole qui évoque un ange. Le sculpteur a voulu graver la croix rayonnante qui est au bas de la table de l'autel, mais la pierre s'est effritée et il a gravé la croix en dessous, sur un espace plus dur. Pour cette composition, l'artiste s'est inspiré du maître-autel de l'église de Gespunsart. Sur la gauche de la pierre, figurent aussi six points qui représentent les fameuses hosties, positionnés en triangle inversé ils évoquent la forme du calice qui les contenait.



LE VIEUX CALVAIRE

Les gravures sont communément situées à hauteur d'homme. La pierre semi-enterrée de Gespunsart ne se situe donc plus à l'emplacement où on l'a gravée. En 1842, lors de l'édification de la chapelle actuelle, le calvaire est déplacé plus haut dans la forêt. Les pierres de ce vieux monument sont définitivement abandonnées dans le bois au xx^e siècle pour être remplacées par les trois croix actuelles. C'est probablement à cet endroit que Roze et Michaux laissent leurs traces sur la roche en mai 1890. Ont-ils enfoui eux-mêmes cette pierre dans la sapinière où elle se situe aujourd'hui ? Quoi qu'il en soit, son apparence de stèle funéraire l'aura préservée jusqu'à maintenant.



Cette pierre est gravée d'inscriptions profanes sur une face et de symboliques religieuses sur les autres. Elle évoque l'affaire des hosties à l'origine du Saint-Lieu. Elle comporte des croix boullées du xviii^e siècle, croix votives et culte porté aux défunts. Elle est une composante d'un calvaire suite à la destruction de la première chapelle à la Révolution. Elle affiche une représentation du maître-autel de l'église du village. Elle immortalise la toute première journée de revendication ouvrière du 1^{er} mai 1890. Elle expose le souvenir de deux anciens zouaves du 3^e RZ en Algérie. Cette pierre est exceptionnelle puisqu'elle illustre des histoires tant locales que nationales sur trois cents ans et gagnerait à être protégée des intempéries et du vandalisme pour qu'elle perdure avec tous ses témoignages gravés. ✦

Merci à Gérard Liénard, membre de l'association His'Torés, qui a mené les recherches nécessaires pour décrypter les inscriptions évoquées ici.

Principales sources :

Histoire de Gespunsart M^{gr} Péchenard,
Le Patois des Croix Serge Bonnet,
Archives départementales des Ardennes.

En 2023, Pierre Dupuis a fait l'objet d'un reportage qui a mis en avant l'emblématique discothèque de Gespunsart. Le doyen des patrons de boîte de nuit nous a quittés peu de temps après. Cette disparition laisse un vide dans le paysage de la nuit des Ardennes.

L'Escapade

Notre village est composé de différents quartiers, son cœur avec son emblématique église, ses anciennes boutiques, sa gare où aucun train ne passera plus, son hameau de Rogissart, ses écarts de la Douane, de la Scierie et de la Cabane des Bœufs, etc.

Parmi ces lieux, une maison se distingue par sa situation géographique, en dehors du bourg en direction de Neufmanil, et par sa fonction atypique pour une localité de la taille de Gespunsart.

À évoquer son ou plutôt ses noms, nombreux enfants du village ou d'ailleurs se remémorent leur jeunesse, leurs sorties du samedi soir, leurs danses, leurs émois, etc. Il s'agit de la discothèque qui aura vu nombre de fêtes, d'échanges et de rencontres.



À son ouverture en 1974, *l'Escapade* fut ainsi baptisée par son propriétaire Jean Da Sylva. En 1982, Pierre Dupuis rachète la boîte de nuit. Pendant les quarante-et-une années durant lesquelles il en est le patron, l'établissement change de



nom – *l'Angélis*, le *Joker*, le *Paradisio*, *l'Empire* puis finalement de nouveau *l'Escapade* – mais pas d'état d'esprit. Pierre Dupuis veille à être bienveillant, fait en sorte que sa boîte reste à un prix accessible, écoute et conseille ses clients, s'adapte en animant des bals musette les dimanches puis se focalise sur les soirées du samedi soir et prête main forte à ses employés. Durant l'été 2023, le média vidéo *Konbini* met l'emblématique gérant à l'honneur en lui consacrant un reportage en suivant une nuit de ce patron de 86 ans toujours dynamique.

La discothèque ferme définitivement ses portes au décès en août dernier de M. Pierre Dupuis, le plus vieux propriétaire de discothèque. L'établissement était plus qu'une boîte, c'était un lieu de rencontre, de rire et de lien entre les nombreux fêtards qui s'y sont rassemblés.



NAISSANCES



| | |
|----------------------|--------------|
| Noé PORET | 12 janvier |
| Manoa PEREIRA | 31 mars |
| Lana COLLET | 15 juin |
| Charlie DIOSDADO | 22 juin |
| Élio HENRIET MONFROY | 17 juillet |
| Lyndsay MAI | 12 septembre |
| Éline RENAUD | 24 décembre |

BAPTÊME CIVIL



| | |
|--------------|-----------|
| Alice LANNEL | 8 juillet |
|--------------|-----------|

MARIAGES



| | |
|--|---------|
| Cynthia DEBRUGE et Romain ZUNE | 8 avril |
| Nathalie DELVAUX et Stéphane FOSSIER | 20 mai |
| Camille TÉTU et Adrien CHAUMARAT | 27 mai |
| Amandine SALLE et Adrien BRUNSON | 10 juin |
| Joy COURTOIS et Jean-Sébastien LEBLANC | 5 août |

PACS



| | |
|--------------------------------------|----------|
| Lauryne DUMONT et Thomas BOULMONT | 13 mars |
| Cyndy FOURREAUX et Mickaël LOITS | 7 avril |
| Géraldine ALBERTEAU et Éric SAINJEON | 28 avril |

DÉCÈS



| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Marie-Louise VAROQUEAUX | 2 janvier |
| Christian BLANCHARD | 9 janvier |
| Ginette LEMAIRE Vve BAUDRILLARD | 13 janvier |
| Arylon LICHTHARDT | 13 mars |
| Dominique GILLEN épouse POISSONNIER | 11 mai |
| Alain DEROT | 28 mai |
| Arlette SAINJEON épouse RAULIN | 29 juin |
| Pierre DUPUIS | 11 août |
| Corinne CICUTTI épouse BOULANGER | 31 août |
| Monique CHRISTELLE Vve ROBBERECHTS | 19 septembre |
| Denis PIERRARD | 1 ^{er} octobre |
| Fernand CARLIN | 15 octobre |
| Monique POUYDESSEAU Vve WOJEEZ | 11 novembre |
| Guy GALICHET | 10 décembre |
| Francis ZANONE | 10 décembre |
| Jeanine COUTURIER Vve BUISSON | 27 décembre |



commune de
Gespunsart

le **BiGA 2023**